

# Pour ne pas être témoins

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219342>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



### LE PAYS DE VAUD AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

**D**ANS la *Revue historique vaudoise*, M. le Dr H. Perrochon emprunte des détails curieux à la compilation publiée en 1730 par J.-G. Altmann à Amsterdam. Altmann y a réuni et fondu ce qu'il avait trouvé de plus saillant dans une série d'ouvrages relatifs à l'état de la Suisse au commencement du dix-huitième siècle, notamment ceux de l'Anglais Stanian et de Ruchat. Altmann se soucie peu de critique historique, mais la plupart des anecdotes qu'il rapporte sont intéressantes. On en jugera par ce qui suit :

\*\*\*

A propos d'une inondation de la Veveyse, Altmann écrit d'un ton détaché : qu'elle submergera tous les jardins et « enveloppa même l'un des ministres de la ville, qui était dans son jardin, tellement que jamais on ne le revit depuis... » Et il observe les moindres particularités : à Echallens, où les deux confessions célébraient leurs cultes dans le même temple, il remarque que la chaire du curé est plus belle que celle du ministre et à propos de Blonay, il n'oublie pas de mentionner l'usage des trompettes pour le chant des Psaumes.

Plus encore que des remarques pittoresques, le jugement que portent ces auteurs sur le pays lui-même et ses habitants sont curieux.

Altmann — qui ne fait d'ailleurs que reproduire les opinions de ses collaborateurs, — n'aime pas les montagnes. Avant que Saint-Preux ait mis à la mode le Valais, qu'Haller et le doyen Bridel aient montré la beauté des Alpes, on n'aimait guères ces rochers recouverts de « neiges éternelles », et entourés de « précipices affreux ». Désireux d'être juste, l'auteur « des Etats et des délices » énumère tout de même les avantages que les monts procurent au pays ; ce sont des remparts contre les invasions étrangères, leurs flancs recèlent des métaux précieux et des sources abondantes. Et puis, à côté des rocs arides, il y a des pâturages, des forêts giboyeuses. Mais, malgré tout, les plaines sont préférables. Le Pays d'En-haut est desservi par des chemins « qui ne sont pas le plus aisé du monde », et à la Vallée de Joux ne croissent que l'orge et l'avoine. Même la contrée d'Oron, riche en gibier, paraît très austère, comme le Jorat, pays « sauvage et solitaire ». Ce ne sont pas dans ces contrées qu'ira se fixer l'étranger ami d'un climat doux et clémente. Il choisira un de ces endroits d'où la vue s'étend au loin : Blonay où l'on « jouit d'un très bel aspect », la région de Lavaux, un peu raboteuse et à la pente rude, Lutry « au bout d'une jolie plaine », ou mieux encore Cully « autre petite ville, mais plus belle et mieux bâtie ». A Lavaux, nos auteurs préférèrent la Côte dont le terrain est plus uni et dont les crus sont meilleurs, à leur goût tout au moins. Moins fumeux et moins vif que le Lavaux, le La Côte, estiment-ils, est « plus utile pour la santé et plus ami de l'homme » en outre, il supporte mieux le charroi. Et ils distinguent entre le vin de Morges « passablement bon » et celui de Rolle qui « l'emporte de beaucoup », entre le blanc qui est meilleur en général et le rouge qui lui est supérieur, à Coppet seulement.

Bref, sur les bords du lac, « rien ne manque pour y passer ses jours agréablement ». Quant à la plaine du Rhône et celle de la Broye, elles sont moins recommandées pour les villégiatures, ce sont de bonnes terres fertiles, surtout le gouvernement de Payerne « renommé particulièrement pour ses bons pois blancs ».

Après le sol, les habitants. Altmann loue la sobriété des gens de Rougemont, qui ne mangent que des laitages et n'usent guère même de pain. Ne faisant au four qu'une ou deux fois l'an « les montagnards cuisent des gâtelets, les séchent à la cheminée et les émiettent » dans leur lait. Cette frugalité, pas plus que la rudesse du climat, ne nuit à leur santé ; au contraire, « on y voit des gens qui vivent jusqu'à l'âge de cent ans ». Les

vignerons d'Aigle et de Montreux ont la réputation, alors, de commerçants avisés ; cueillant le raisin « de très bonne heure et avant le reste du pays, ils en usent de cette manière pour vendre plus commodément leur vin aux gens de la montagne qui le viennent chercher ». Les paysans de Corsier passent pour robustes, accoutumés qu'ils sont à travailler dans un pays raboteux et rude. Et les citadins de Vevey ont fort bonne presse : « à leur aise, gens d'esprit, polis et d'un commerce fort agréable ; il y a même plusieurs qui sont amateurs de belles lettres et savants ». Leur collègue est le plus considérable de tout le pays de Vaud, après celui de Lausanne. Et attirés par la douceur de l'air, l'étendue de la vue et la bonne compagnie qu'on y rencontre, « plusieurs personnages considérables » viennent y séjourner. Après Vevey, la contrée la mieux fréquentée est celle de Rolle, où l'on trouve « quantité de beau monde », de nombreux seigneurs établis à demeure dans les châteaux des environs, et en été les nobles étrangers qu'attirent la réputation des eaux minérales. A part Yverdon dont les habitants se piquent d'esprit et de politesse, le reste du pays est moins remarquablement peuplé. Les gens de la Vallée sont surtout « industriels et fort actifs » et ceux de Payerne « célèbres pour leur adresse à dresser les chiens de chasse ».

Les Vaudois du début du XVIII<sup>e</sup> siècle sont ainsi aptes à se distinguer dans des domaines bien différents. Telle est bien la conclusion d'A. Ruchat, qui reprend Altmann à la fin du chapitre qu'il consacre au pays de Vaud : « les Vaudois sont généralement robustes, aimant les armes, bons soldats, et capables de toutes les sciences s'ils voulaient s'y appliquer. Mais ils n'aiment pas beaucoup le travail, et le pays se remplit tous les jours de paysans allemands qui y vont travailler les terres, prenant des fermes, ou, en servant bien leurs maîtres, ils ne font pas mal leurs affaires ». Ainsi à la louange se mêle une leçon pour les Vaudois, et un mot aimable pour LL. EE. et leurs protégés.

Henri Perrochon.

**Les farces du téléphone.** — Un abonné du réseau de Genève donne le numéro de son médecin.

— Allô, allô, c'est vous docteur ?

— C'est moi-même, à qui ai-je l'honneur de parler et qu'y a-t-il pour votre service ?

— Je suis M. F., et je voudrais vous consulter au sujet de ma femme, elle se plaint de violentes douleurs à la nuque et d'une pesanteur à l'estomac. Que faut-il faire ?

A ce moment la demoiselle du téléphone change par erreur la communication et M. F. reçoit la réponse d'un horloger en conversation avec un abonné, au sujet d'une horloge « coucou ».

— Elle est probablement détraquée par l'usure et la saleté. Si vous ne pouvez plus la remonter, prenez un soufflet et soufflez vigoureusement dans toutes les ouvertures. Si, après cela, elle ne peut toujours pas marcher, avisez-moi, je viendrai la visiter à fond et je vous dirai si elle vaut la peine d'être remise en état, car si la bête ne chante plus...

M. F. horrifié n'en a pas écouté davantage, convenant que son médecin était subitement devenu fou, il est allé en consulter un autre.

**Les danseuses de Houla-Houla.** — Nous vivons dans un temps où il suffit d'être excentrique pour se faire remarquer et obtenir tout ce que l'on veut.

Deux jeunes Américaines, appartenant à la bonne bourgeoisie de Détroit, brûlaient du désir de se marier ; comme elles n'étaient pas très jolies, les amateurs se faisaient rares.

Il y a quinze jours, elles ont annoncé leur intention de se rendre de Détroit à Philadelphie en dansant la Houla-Houla dans le costume des danseuses de Honolulu.

Certains journaux ont publié leurs deux portraits, aussitôt, de tous les coins des Etats-Unis, elles ont reçu des demandes en mariage.

Il paraît que, parmi leurs prétendants, il en est de très riches et très séduisants.

Elles vont fort probablement se marier et abandonner leur projet ridicule.

N'est-ce pas le mieux qu'elles puissent faire ?

**Chez un marchand de curiosités.** — Une femme s'extasia devant un coffret.

— Oh ! la ravissante chose, dit-elle ; il est ancien, n'est-ce pas ?

— Non, madame, il est au contraire tout ce qu'il y a de plus nouveau.

Elle, avec un soupir :

— Quel dommage, il est si joli !

### LITTÉRATURE ET CUISINE

Les deux choses s'excluent-elles nécessairement ? Dumas le père, qui s'intéressait à l'une autant qu'à l'autre et qui rédigeait des recettes de la plume même qui écrivait *La Reine Margot*, eut juré que non. Toujours est-il qu'il vient de se fonder une *Tribune des Restaurateurs* qui ne se présente nullement comme un organe de revendications corporatives, mais bien comme une véritable revue. Beau papier, fines illustrations. Et des articles dans lesquels on parle un peu de tout, sous l'angle, il est vrai, culinaire et gastronomique, mais c'est un angle aimable. On y voit même des mots latins qui s'efforcent de n'être pas trop de *latinus cuisinarius* et des vers... Mais oui, des vers... A preuve ceux-ci que la *Tribune* a relevés sur le « livre d'or » du restaurant « du Gigot et de l'Epaule de Mouton », à Bruxelles :

RONDEL

*C'est à l'Epaule de Mouton  
Qu'il faut s'attabler à Bruxelles  
Car dans la ville des dentelles  
L'air donne un appétit glouton.*

*En ce petit coin de bon ton  
L'on sent l'esprit qui bat des ailes  
C'est à l'Epaule de Mouton  
Qu'on doit s'attabler à Bruxelles.*

*Saint-Marc à Venise, est, dit-on,  
Parmi les places les plus belles !  
De beaucoup je préfère celle  
Qui voisine un bon gueuleton  
Fait à l'Epaule de Mouton.*

Lucie Delarue-Mardrus.

### BOITE AUX LETTRES

**Une heureuse mère, Begnins.** — Nous regrettons de vous gêner un plaisir et de blesser votre amour-propre maternel. N'entrevoiez pas trop un brillant avenir pour les sciences mathématiques en faveur de votre fils, parce que le docteur vous a dit qu'il était plein de calculs. Il s'agit très probablement de petits cailloux de bile qui se forment dans le foie.

**V. X., Lausanne.** — « J'ai la barbe extra dure et ne découvre pas de coiffeur qui me rase sans me faire souffrir. On m'a indiqué un barbier Decéville. Pourriez-vous me donner son adresse ? Mes remerciements anticipés. »

**Réponse :** On s'est fiché de vous. Le Barbier de Séville est un vieil et ravissant opéra qui se joue encore et que nous vous engageons vivement à aller applaudir, s'il se joue à Lausanne.

**Vessies et lanternes.** — C'est le chirurgien Daran qui inventa un appareil spécial pour le traitement de la gravelle ; et cet instrument spécial porte le nom de bougie élastique.

— C'est un homme bien singulier que ce chirurgien Daran, dit un pince-sans-rire.

— Pourquoi donc, demanda-t-on à la ronde ?

— Mais parce qu'il prend nos vessies pour des lanternes.

**Pour ne pas être témoins.** — Deux villageois qui entrent au théâtre pour la première fois, tombent au milieu d'un drame populaire dont le héros est assassiné.

— Partons vite, dit la vieille en entraînant sa compagne ; autrement, nous serions citées comme témoins.

### L'INDIGENT

**M**ONSIEUR le maire, je crois que nous nous plairions dans votre commune. Le site est charmant, l'air salubre, les eaux et les ombres abondantes. Voici pour votre bureau de bienfaisance, en signe de joyeux avènement. Je vous demanderai de m'indiquer aussi les indigents que je pourrais secourir à l'occasion

— Certainement, madame, certainement.

— Je vais de ce pas rendre visite à M. le curé. Sans doute a-t-il ses pauvres, lui aussi, ses pauvres qui ne sont peut-être pas les vôtres. Mais la charité, c'est l'union sacrée.

— Certainement, madame, certainement.

Ce dialogue, tout d'onction bienveillante et de générosité d'une part, et de déférente approbation de l'autre, s'échangeait entre l'aimable Mme